

Paris le 07/10/2013

Communiqué de presse du 07 octobre 2013

## **Sociétés à but lucratif dans le secteur public : un secret éventé**

L'INPH a pris acte de la démarche de la CNIL concernant les contrôles sur place dans les hôpitaux et cliniques pour étudier la conformité du traitement des données informatisées en respect de la loi information et liberté.

Il est plus que temps. Le constat de la violation du contenu des dossiers médicaux - et donc du secret médical - est patent

L'INPH dénonce une conséquence évidente et prévisible : le recours systématique aux sociétés extérieures dans les hôpitaux publics aurait imposé naturellement une vigilance accrue en faveur de la protection du secret professionnel afin de contrecarrer la dilution de la chaîne de responsabilité.

Le travail des agents publics n'est pas en cause. La délégation à des intervenants extérieurs sans une surveillance accrue expose forcément à un risque de rupture du contenu médical.

L'INPH appelle à des sanctions exemplaires d'une part, mais aussi à la mobilisation de tous pour une vigilance de tous les instants. L'INPH appelle à une veille permanente de confidentialité comme fondement d'un exercice performant.

Il est indispensable que cesse sans tarder le recours systématique aux sociétés privées extérieures pour l'exécution de tâches qui relèvent de l'exercice du service public de la santé. La qualification professionnelle, et éthique des agents de nos hôpitaux publics est garante du cloisonnement incontournable.

Au surplus il n'est pas admissible que certaines pressions aient pu être constatées ici ou là contre des praticiens détenteurs d'informations utiles à ces sociétés commerciales.

L'interpellation du Ministère est nette : L'INPH demande à Madame la Ministre M TOURAINE de rectifier sans tarder ce process afin de battre en brèche ce qui pourrait apparaître comme une faveur supplémentaire concédée au secteur périphérique privé en interférence avec le domaine de la santé publique.

**Docteur Rachel BOCHER**  
**Présidente de l'INPH**

### FPS

Fédération des Praticiens de Santé  
Président : DR J. AMHIS

### SPEEP

Syndicat des Médecins Exerçant en  
Milieu Pénitentiaire  
Président : Dr E. CHAIGNE

### SUDF

Syndicat Urgences de France  
Président : Dr M. GIROUD

### SNHG

Syndicat National des Hôpitaux  
Généralistes  
Président : Dr A. JACOB

### SNHU

Syndicat National des  
Hospitalo-Universitaires  
Président : Dr B. DIQUET

### SNOHP

Syndicat National des Odontologistes  
des H. Publics  
Président : Dr E. GERARD

### SNPEH

Syndicat National des Pédiatres des  
Etablissements Hospitaliers  
Président : Dr J.L. CHABERNAUD

### SNPH-CHU

Syndicat National des PH de CHU  
Président : Dr J.M. BADET

### SPEP

Syndicat des Psychiatres d'Exercice  
Public  
Président : Dr M. TRIANTAFYLLOU

### SYNPREFH

Syndicat National des Pharmaciens des  
Etablissements Publics de Santé  
Président : Dr P. LEGLISE

### SNPH TP

Syndicat National des Praticiens  
Hospitaliers à Temps Partiel  
Président : Dr T. RAHME

### SNMInf

Syndicat National des Maladies  
Infectieuses  
Président : Pr Eric PICHARD

### CNAH

Confédération Nationale des Assistants  
des Hôpitaux  
Président : Dr Jean-Marie FARNOS

### ENASE

Fédération Nationale des Associations  
de Sages-femmes  
Présidente : Mme MASCART

### SECP

Syndicat des Chirurgiens Pédiatres  
Français  
Président : Dr Philippe MONTUPET

### SMPHNC

Syndicat des médecins et pharmaciens  
de Nouvelle Calédonie  
Président : Dr T. DERYCKE